



Miltech International

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. FORMATION DU CONTRAT DE VENTE

Toute commande est soumise aux présentes conditions de vente et implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur de ces conditions. Ces conditions de vente sont valables, même si elles sont différentes des conditions d'achat de l'acheteur et sauf accord contraire entre les parties ayant fait l'objet d'une confirmation écrite de notre société.

Nos conditions générales s'appliquent aussi bien aux fournitures faites en notre nom et pour notre compte qu'à celles faites par nous au nom et pour le compte d'un tiers, à titre de sous-traitant ou autrement.

Nous ne sommes liés par les engagements qui pourraient être pris par nos représentants, agents ou tout autre délégué, que sous réserve de confirmation écrite et valablement signée émanant de notre société. Aucune commande n'est donc définitive si nous ne l'avons pas acceptée expressément par accusé de réception signé. Ce dernier peut faire l'objet d'objections écrites pendant un délai de 8 jours.

En cas de fourniture additionnelle, les prix et délais sont discutés spécialement avec l'acheteur et les conditions consenties par la commande initiale ne peuvent être automatiquement appliquées à l'affaire complémentaire.

2. PRIX

En raison des fluctuations économiques et monétaires, nos prix ne sont donnés qu'à titre indicatif et pourront être révisés en cas de variation de ces facteurs en cours d'exécution de la commande. Le prix facturé sera celui en vigueur au jour de la livraison.

Tous les frais accessoires pouvant se greffer à la commande, soit directement soit indirectement, entraîneront une majoration correspondante du prix convenu même s'il s'agit d'un prix forfaitaire, et inversement, une diminution des frais annexes entraînera une minoration du prix convenu.

Les prix s'entendent hors taxes, remise déduite, pour marchandises non emballées, au départ de nos magasins. Les prix indiqués sur nos offres s'entendent sur les quantités qui y sont spécifiées. En conséquence, le prix unitaire variera en fonction de la variation des quantités commandées.

Toute commande d'un montant inférieur à 150 € HT sera majorée de 20 € HT à titre de participation aux frais.

3. LIVRAISON

❖ Délais

En raison des différentes circonstances pouvant influencer sur la production, la date de livraison ne peut être donnée qu'à titre indicatif et n'est valable que pendant un mois.

Les délais de livraison indiqués pour nos fournitures et travaux s'entendent sous réserve de cas de force majeure et sous réserve que nos contractants aient en temps voulu, rempli les conditions de paiement prévues et fourni tous les renseignements nécessaires pour l'exécution de la fourniture.

Elle aura lieu autant que possible à la date prévue mais un retard de livraison ne pourra entraîner aucune pénalité, demande de dommages et intérêts par l'acheteur ni aucune annulation de la commande passée.

❖ Conditions

Tout acheteur prévenu de la disponibilité des marchandises devra en prendre livraison dans les 15 jours suivant la mise à disposition qu'il recevra. En cas d'avarie ou de casse pendant le transport, quel que soit le mode de transport, et même dans l'hypothèse où le transport serait choisi par Miltech International, également dans le cas d'expéditions FRANCO, les marchandises voyageront aux risques et périls du destinataire sans que Miltech International puisse être mis en cause. C'est le destinataire qui, de convention expresse entre les parties, exercera le recours éventuel contre le transporteur, car il est le premier à déceler toute anomalie d'acheminement.

❖ Réclamations

Les réclamations concernant les quantités, poids et dimensions ne seront admises que si elles sont adressées dans un délai de 8 jours après réception des marchandises. **Aucun retour des marchandises n'est accepté sans accord préalable.**

❖ Produits fabriqués spécialement, non disponibles sur stock

Pour les commandes faisant l'objet de fabrications spéciales, Miltech International pourra livrer 10% en sus ou en deçà des quantités commandées. En aucun cas, ces commandes ne pourront être annulées de ce fait.

Miltech International - 33, av. Maurice prolongée - 93220 Gagny - France NF en ISO 9001: 2000
AS/JISQ/EN 9100

Tél. : +33 (0) 143 818 706 - Fax : +33 (0) 143 087 920 - E-mail : info@miltechinternational.fr

www.miltechinternational.fr - SARL au capital de 30 000 €

RCS BOBIGNY : B423 166 537 - Code APE : 4669B - N° TVA : FR 95 423 166 537 - SIREN : 423 166 537





Miltech *Internationale*

4. REGLEMENT

Le délai de paiement est de maximum 45 jours fin de mois ou de 60 jours net, à compter de la date de la facture comme la loi de modernisation de l'économie, n°2008-776 du 4 août 2008 l'impose.

Tout paiement tardif quel que soit son mode de recouvrement, amiable ou judiciaire, porte de plein droit, et sans qu'il soit besoin de mise en demeure préalable, des intérêts moratoires calculés en fonction du taux d'escompte de la Banque de France majoré de 2 points qui seront appliqués à partir de la date où le paiement aurait dû intervenir.

Les termes de paiement ne peuvent être retardés ni modifiés sous quelque prétexte que ce soit, même litigieux.

Pour toute première commande, nous demandons un règlement sur facture PRO FORMA, les commandes suivantes bénéficieront des conditions négociées entre les deux parties.

5. RESERVE DE PROPRIETE

Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, les marchandises demeurent la propriété exclusive de Miltech International jusqu'à paiement intégral par le client. En cas de vente, de cession, de remise en nantissement ou d'apport en société de son fonds de commerce ou de son matériel par l'acheteur, ou dans le cas où l'un des paiements, ou l'acceptation d'une des traites, ne serait pas effectué à la date convenue, les sommes deviennent immédiatement exigibles, quelles que soient les conditions fixées antérieurement. La garde de ces marchandises est transférée à l'acheteur dès la sortie des locaux de Miltech International, quels que soient le mode et les conditions de transport envisagés. Au cas où celui-ci deviendrait insolvable ou ne pourrait remplir ses engagements, Miltech International pourra exiger la restitution de la marchandise. Le cas échéant, l'acheteur ne sera libéré de ses obligations résultant du contrat de vente, que s'il a été dispensé par nous par écrit.

6. DESCRIPTION - SPECIFICATION

Nos produits devant répondre à l'évolution des techniques, si celles-ci viennent à être modifiées en cours d'exécution de la commande, Miltech International se réserve la possibilité de livrer des produits ayant des caractéristiques techniques conformes à l'usage prévu, mais pouvant présenter une configuration différente de celle prévue à l'origine, ou de celles prévues dans nos catalogues, tarifs et brochures.

7. GARANTIE

Notre garantie nous engage au remplacement ou à la réparation gratuite des pièces reconnues défectueuses par défaut de fabrication, à l'exclusion d'une mauvaise utilisation ou d'un stockage dans des conditions inadaptées. Le remplacement gratuit ne pourra être accordé qu'après examen, par nous, des pièces défectueuses, qui devront nous être envoyées franco de port et d'emballage. La société Miltech International refuse tous les frais occasionnés par le remplacement de la pièce défectueuse et décline toute responsabilité quant aux conséquences directes et indirectes de l'incident. Les réclamations concernant la qualité devront être adressées dans les 6 mois à compter de la date de réception. La présente garantie donnée par Miltech International est réputée acceptée expressément par le client, à l'exclusion de toute autre garantie, condition ou stipulation particulière. Aucune garantie supérieure à celle du fabricant des produits que nous distribuons ne peut être consentie ou admise.

La garantie est suspendue en cas de non respect des conditions de paiement.

8. ANNULATION DE COMMANDE

Aucune annulation de commande n'est acceptée, sauf accord de la société Miltech International. Dans ce cas, une pénalité d'annulation sera appliquée avec un taux d'au moins 80% de la valeur de la marchandise annulée.

9. JURIDICTION

De convention expresse, toute contestation sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Paris nonobstant toute clause attributive de juridiction contraire, même en cas de pluralité ou d'appel en garantie.

Le Droit français est seul applicable.

Miltech *Internationale* - 33, av. Maurice prolongée - 93220 Gagny - France NF en ISO 9001: 2000
AS/JISQ/EN 9100

Tél. : +33 (0) 143 818 706 - Fax : +33 (0) 143 087 920 - E-mail : info@miltechinternational.fr

www.miltechinternational.fr - SARL au capital de 30 000 €

RCS BOBIGNY : B423 166 537 - Code APE : 4669B - N° TVA : FR 95 423 166 537 - SIREN : 423 166 537

